

Madame, Monsieur,

Pour accompagner la reprise annoncée à partir du 11 mai, le ministère de l'Education Nationale a publié, dimanche 3 mai, deux protocoles sanitaires destinés à sécuriser le retour des élèves à l'école, puis au collège à partir du 18 mai.

Comme précisé dans le discours du 1^{er} ministre, les élèves des classes de 6^e et de 5^e sont invités à revenir au collège pour suivre des cours en présentiel sur la base du volontariat des familles à partir du lundi 18 mai. Les autorités académiques soulignent que, localement, en cas de possibilité d'accueil, les établissements pourraient également accueillir le niveau 3^{ème}.

En tenant compte des préconisations du Ministère de l'Éducation Nationale et des autorités académiques ainsi que du protocole sanitaire adressé à l'ensemble des établissements, je vous présente les grandes lignes de l'organisation de cette reprise pour le collège Albius.

1) Pré-reprise des personnels

Les mesures de protection sanitaire étant mises en œuvre, une pré-reprise est fixée pour les personnels non enseignants le 11 mai 2020 ; les autres personnels : enseignants, AESH, d'éducation, de santé et autres, viendront en présentiel, sauf justificatif médical, les 14, 15 et 18 mai 2020 afin de préparer au mieux le retour des élèves et les échéances de fin d'année.

Un Conseil d'Administration exceptionnel sera organisé le 15 mai 2020 à 10h30 afin de présenter les mesures de protection sanitaire mises en œuvre et les modalités de reprise aux membres du CA du collège Albius.

2) Organisation générale

La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec son collège et suit un enseignement à distance.

La reprise des élèves en présentiel au collège s'effectuera de manière progressive :

- Accueil en groupes des élèves de 6^{ème} les après-midi dans les semaines du 18 au 29 mai 2020.
- Accueil en groupes des élèves de 3^{ème} les matinées dans les semaines du 18 au 29 mai 2020.
- Accueil en groupes des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}. On propose une organisation journalière par niveau, les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Le jour de la reprise, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains.
- La prise en charge éducative et pédagogique des élèves de 3^{ème} sera assurée par demi-journée de 7h30 à 11h25 (accueil, gestion des flux, surveillance, cours du matin, départ, pause déjeuner et repas pour les demi-pensionnaires, départ : le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Le mercredi il n'y aura pas de demi-pension.
- La prise en charge éducative et pédagogique des élèves de 6^{ème} sera assurée par demi-journée de 13h00 à 16h45 (accueil, gestion des flux, surveillance, cours de l'après-midi, arrivée à 11h45 pour les demi-pensionnaires, déjeuner : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.
- Les parents seront interdits de pénétrer dans les bâtiments de l'établissement, à l'exception des parents qui ont un rendez-vous avec l'assistance sociale, un bureau dédié sera mis à disposition à l'administration.

Au collège, l'objectif visé est de maintenir le poids respectif de chaque enseignement, dans le cadre de l'organisation retenue par chaque établissement, liée aux contraintes sanitaires et aux professeurs présents. Si des aménagements sont néanmoins nécessaires, les enseignements de français et de

mathématiques doivent être priorités. Au-delà de leurs objectifs propres, toutes les disciplines contribuent également aux compétences en français et en mathématiques. [Des fiches d'attendus par année et par discipline précisant une progression possible sont mises à disposition des enseignants sur le site du ministère.](#)

3) Au plan sanitaire (pandémie virale COVID19 SARSCOV2)

Avant le départ de votre enfant vers le collège : prendre sa température

Les symptômes évocateurs sont désormais bien connus : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre. Ne pas envoyer son enfant au collège en cas de doute (symptômes, température supérieure à 37.8 ° C), solliciter un avis médical.

Les parents sont interdits de pénétrer dans les bâtiments de l'établissement.

Les personnels devront également, avant leur départ pour le collège, vérifier leur température, en cas de symptômes rester chez eux et solliciter un avis médical.

Principes de protection sanitaire au collège

❖ **Le maintien de la distanciation physique** : la règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Cette distanciation sera appliquée dans les espaces de l'établissement.

❖ **L'application des gestes barrière** (se laver régulièrement les mains / tousser ou éternuer dans son coude / utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une corbeille / saluer sans se serrer la main, proscrire les embrassades).

❖ **Le protocole d'accueil** : lavage des mains avec solution hydro alcoolique à l'entrée du collège, prise de température par les infirmiers, distribution et pose du masque.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il constituera pour tous un impératif catégorique (eau et savon dans les toilettes, serviettes en papier jetable, solution hydro-alcoolique à l'accueil, dans les salles de classe, au réfectoire, dans les espaces dédiés aux réunions, salle des professeurs). Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

- O à l'arrivée dans l'établissement ;
- O avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- O avant et après chaque repas ;
- O avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- O après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- O le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges de manuels, de ballons, jouets, crayons, etc. sont interdits. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Le port du masque

Pour les personnels

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ». Chaque personnel portera un masque.

Pour les élèves

Le port du masque grand public est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. Chaque élève devra avoir son masque pour entrer dans l'établissement.

Par application du principe de précaution, à tous les instants de présence au collège, le port du masque par TOUS est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. Dans la salle de classe, le professeur ou le personnel prenant en charge le groupe d'élèves décidera de la pertinence du port du masque en fonction du respect des règles de distanciation. Les élèves porteront le masque lors de la récupération du plateau repas durant le passage au self.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux sera fréquemment réalisée et durera au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation et pendant le nettoyage des locaux.

❖ la limitation du brassage des élèves ;

O l'arrivée de l'établissement

Les élèves seront accueillis dès 7h30 avec un accès pour les 3^{ème}. Prise de température par les infirmiers et lavage des mains. Ils se rangent ensuite à l'emplacement de leur salle de classe.

O le départ de l'établissement

Les horaires de sortie de l'établissement permettront de réguler les flux.

O les salles / les cours

Chaque groupe d'élèves restera dans la même salle de classe pour l'ensemble des cours de la journée (les enseignants se déplacent). Les élèves seront placés selon un plan de classe défini à la première heure de cours et devront respecter ce plan (pas de changement de table ou de place). Les brasseurs d'air ne doivent pas être utilisés. Les cours auront lieu portes ouvertes pour limiter la manipulation des poignées. Les élèves ne sont pas autorisés à sortir avant la récréation sauf pour aller exceptionnellement aux toilettes ou à l'infirmerie (sortie d'un seul élève à la fois et pris en charge par un AED). Avant et après le passage aux toilettes, les élèves doivent se laver les mains. Le nettoyage des salles, l'aération, la désinfection de celles-ci sont organisés selon le strict respect du protocole transmis par les autorités.

Les horaires de cours sont :

M1 : 7h45-8h40	S1 : 13h05-14h00
M2 : 8h40-9h35	S2 : 14h00-14h55
M3 : 9h35-10h30	S3 : 14h55-15h50
M4 : 10h30-11h25	S4 : 15h50-16h45

O les intercourrs et la circulation hors temps de classe dans les bâtiments

Les élèves restent dans leur salle au moment des intercourrs afin de limiter les déplacements et le brassage d'élèves. Un sens de circulation est organisé pour monter/descendre dans les étages en fonction de la salle de classe.

Pour les 3^{ème} :

A21 + A24 = 1^{er} escalier B21 = 2^{ème} escalier B24 + B26 = 3^{ème} escalier B27 + B29 = 4^{ème} escalier

Pour les 6^{ème} :

B31 + B32 = 2^{ème} escalier B34+B36+B37 = 3^{ème} escalier B38 + B39 = 4^{ème} escalier

O les récréations

Les horaires des récréations seront décalés afin d'éviter le brassage d'élèves. Les sanitaires feront l'objet d'une surveillance (AED) et d'une prise en charge adaptées au contexte (nettoyage plus régulier que d'ordinaire, présence humaine pour réguler l'affluence). Les horaires sont :

9h25-9h35 = 2 classes 9h35-9h45 = 2 classes 10h20-10h30 = 2 classes 10h30-10h40 = 1 classe
14h45-14h55 = 2 classes 14h55-15h05 = 2 classes 15h05-15h15 = 2 classes 15h15-15h25 = 1 classe

❖ le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

2 types de nettoyage seront effectués :

Nettoyage avant la reprise : « nettoyage simple ou habituel »

Les protocoles habituels de nettoyage lors d'une rentrée scolaire sont appliqués. Notre collège était fermé depuis le 6 mars et n'a donc pas accueilli d'élèves.

Nettoyage après la reprise : « nettoyage approfondi » en deux étapes

Première étape : le nettoyage est réalisé à l'aide d'un détergent usuel en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales, en insistant sur les points de contact (zones fréquemment touchées, etc.).

Seconde étape, la désinfection des espaces et des points de contact sera effectuée par l'utilisation d'un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476** en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.). Des lingettes désinfectantes et **conformes à cette même norme** pourront être utilisées.

Le nettoyage effectué pourra aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

Fréquence

Le nettoyage et la désinfection des sols seront réalisés au minimum une fois par jour pour tous les espaces clos utilisés.

Dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés seront nettoyés et désinfectés à minima une fois par jour : sanitaires, toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, etc., points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, etc.

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation ; des lingettes désinfectantes ou du liquide virucide en pulvérisateur (norme

EN14476) seront disponibles avec du papier dans chaque salle de classe, en salle des professeurs, au réfectoire.

POINT D'ATTENTION

Les principes suivants seront appliqués. Le respect de ces principes n'est pas négociable. En cas de manquement avéré par un adulte, un entretien sera organisé avec le chef de service compétent et en responsabilité. Les élèves refusant de se conformer au protocole feront l'objet d'un traitement spécifique (entretien CPE, cellule d'écoute). En cas de manquement grave ou en cas de récurrence et afin de préserver la protection sanitaire des autres usagers, la famille viendra récupérer son enfant qui ne sera plus accepté en présentiel au collège et devra passer en mode distanciel unique.

La cellule d'écoute, composée de l'infirmière, de la psychologue de l'Education Nationale, de l'assistante sociale, sera installée à l'infirmerie. Les élèves qui le souhaitent pourront rencontrer les membres de cette cellule.

[En cas d'infection par le COVID-19 ou d'émergence de symptômes au collège](#)

Symptômes : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite tenue au collège :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Lorsque la personne présentant les symptômes est un adulte elle est placée également en isolement avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

Lorsque l'enfant est remis à ses parents ou lorsque l'adulte quitte l'établissement, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. Un signalement sera effectué aux services du rectorat.

- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

4) Organisation de la période 1 (du 18 au 29 mai 2020)

L'accueil des classes se fera en groupes de 15 élèves maximum, suivant un emploi du temps remanié.

- **Du lundi 18 mai au vendredi 29 mai 2020 le matin** : accueil des élèves des classes de :
 - 3ème : les groupes seront constitués en fonction du nombre d'élèves présents et resteront fixes durant toute la période 1.
- **Du lundi 18 mai au vendredi 29 mai 2020 l'après-midi** : accueil des élèves des classes de :
 - 6ème : les groupes seront constitués en fonction du nombre d'élèves présents et resteront fixes durant toute la période 1.

Nous n'accueillerons que les élèves dont les parents ont déclaré la présence le vendredi 15 mai dernier délai.

Les autres seront renvoyés, après appel téléphonique, dans leur famille.

5) Organisation prévisionnelle de la période 2 (du 1^{er} juin au 4 juillet)

L'ensemble des classes pourrait reprendre par alternance avec une organisation en groupes de 15 élèves maximum ; chaque classe sera divisée en 2 groupes : G1 et G2. L'accueil des groupes au collège se fera de la manière suivante :

- **Le lundi** : accueil des élèves des classes de 3^{ème} en groupe de 15 élèves maximum, suivant un emploi du temps remanié.
- **Le mardi** : accueil des élèves des classes de 4^{ème} en groupe de 15 élèves maximum, suivant un emploi du temps remanié.
- **Mercredi** : pas de présentiel d'élèves. Les professeurs utiliseront les créneaux horaires du mercredi et des journées où ils ne seront pas en présentiel au collège pour mettre en place la classe virtuelle à la maison ou la visio avec leurs élèves. Cette demi-journée sans accueil d'élèves permettra à l'établissement de concentrer ses moyens humains (vie scolaire, agents) sur les quatre journées d'ouverture afin d'être en mesure de respecter strictement le protocole sanitaire (nettoyage, surveillance des élèves dans la cour...) et de faire un nettoyage approfondi de l'ensemble des espaces occupés en présentiel.
- **Le jeudi** : accueil des élèves des classes de 5^{ème} en groupe de 15 élèves maximum, suivant un emploi du temps remanié.
- **Le vendredi** : accueil des élèves des classes de 6^{ème} en groupe de 15 élèves maximum, suivant un emploi du temps remanié.

ATTENTION : Lors de la semaine du 1^{er} juin, les classes de 5^{ème} n'auront pas cours le jeudi afin de permettre la mise en place des conseils de classe de 3^{ème} le jeudi 4 juin 2020 de 8h00 à 17h00.

6) Organisation des emplois du temps

- Les emplois du temps (EDT) ne sont plus ceux de l'année et ont été modifiés et simplifiés au regard du respect du protocole sanitaire et des positions diverses du personnel (présentiel, autorisation spéciale d'absence, distanciel, présentiel et distanciel). L'enseignement à distance se poursuit dans les conditions identiques à celles mises en place lors du confinement.
- Les EDT seront diffusés via la messagerie de Pronote :
 - Pour les 3^{ème}, priorité est donnée à certains enseignements quand cela est possible : français, mathématiques, histoire/géographie, sciences, LV, EPS.
 - Pour les 6^{ème}, priorité est donnée à certains enseignements quand cela est possible : français, mathématiques, LV, EDM, EPS.

Organisation des séances d'EPS :

Le professeur d'EPS vient chercher les élèves dans la cour du collège. Ils se rendent sur les plateaux sportifs. Tous les cours d'EPS sont placés soit en M4 pour les 3^{ème}, soit en S3 ou S4 pour les 6^{ème}. Les élèves doivent impérativement venir au collège avec leurs affaires de sport sur eux. Les vestiaires ne sont pas accessibles. Ils devront également se munir de leur propre bouteille d'eau.

Les activités sportives hors de l'établissement sont autorisées.

Un flacon de solution hydro alcoolique sera à disposition dans le bureau EPS.

A la fin du cours, ils quitteront le collège du côté du mail et se dirigeront vers le portail du parking des professeurs accompagnés par l'enseignant.

Récapitulatif d'une journée d'un élève de 3^{ème}

Entrée le matin 7h30	Accès et accueil des élèves par le GRAND PORTAIL
Protocole d'accueil	Solution hydro alcoolique à l'entrée du collège, prise de température, distribution et pose du masque, les élèves restent dans la cour dans le respect de la distanciation
Mise en rang	7h30-7h45 : attente du professeur sur l'emplacement prévu de la salle dans le respect de la distanciation
Montée en classe	7h45 : montée dans la salle de classe avec le professeur
Récréation du matin	Entre 9h25 et 10h40 Le professeur accompagne les élèves dans la cour 1 ^{er} lavage des mains avant d'aller aux toilettes toilettes 2 ^{ème} lavage des mains après passage aux toilettes Le professeur remonte avec les élèves dans leur salle de classe
Fin des cours matin	11h25 : les élèves se lavent les mains avec la solution hydro alcoolique dans la salle et quittent le collège
Sortie des élèves	Les élèves externes quittent le collège par le GRAND PORTAIL. Les élèves en EPS quittent le collège vers le mail et sortent par le parking des professeurs, accompagnés par leur enseignant.
Cantine	Les demi-pensionnaires : A la fin des cours à 11h25 sous la responsabilité de l'AED, ils se rendent au réfectoire, lavage des mains au gel hydro alcoolique avant le passage au self. Même protocole de lavage des mains après le repas
Sortie du collège	Les demi-pensionnaires quittent le collège par la sortie vers le MAIL et le portail du parking des professeurs, accompagné par un AED

Récapitulatif d'une journée d'un élève de 6^{ème}

Accueil des demi-pensionnaires à 11h45	Solution hydro alcoolique à l'entrée du collège, prise de température, distribution et pose du masque, les élèves restent dans la cour dans le respect de la distanciation
Cantine	Accueil des demi-pensionnaires par les AED. Solution hydro alcoolique à l'entrée du collège, prise de température, distribution et pose du masque, les élèves restent dans la cour dans le respect de la distanciation
Entrée à 13h00	Accès et accueil des élèves par le GRAND PORTAIL
Protocole d'accueil	Solution hydro alcoolique à l'entrée du collège, prise de température, distribution et pose du masque, les élèves restent dans la cour dans le respect de la distanciation
Mise en rang	13h00-13h05 : attente du professeur sur l'emplacement prévu de la salle dans le respect de la distanciation
Montée en classe	13h05 : montée dans la salle de classe avec le professeur
Récréation de l'après-midi	Entre 14h45 et 15h25 Le professeur accompagne les élèves dans la cour 1 ^{er} lavage des mains avant d'aller aux toilettes toilettes 2 ^{ème} lavage des mains après passage aux toilettes Le professeur remonte avec les élèves dans leur salle de classe
Fin des cours	16h45 : les élèves se lavent les mains avec la solution hydro alcoolique dans la salle et quittent le collège
Sortie du collège	Les élèves quittent le collège par le GRAND PORTAIL . Les élèves en EPS quittent le collège vers le MAIL et sortent par le parking des professeurs, accompagnés par leur enseignant.

POINT D'ATTENTION POUR LES PARENTS

Les parents doivent obligatoirement vérifier l'état de santé de leur enfant avant de les envoyer au collège. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Pour des raisons sanitaires, il est interdit que votre enfant porte bijoux, montre, bague, bracelet. Eviter aussi le vernis à ongles ou les faux ongles.

Les enfants doivent se laver les mains au retour à leur domicile.

La direction du collège Edmond Albius